

Kigali, le

N°

/15.08.01

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I . -

OBJET: Célébration du 25ème
anniversaire de l'OUA.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 370/
16.02.20 (b)/AP/OR du 29 Janvier 1988 relative à l'objet sous rubrique,
j'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris bonne note de vos obser-
vations et je suis d'avis de ne pas participer aux compétitions
sportives.

Toutes considérations faites, je
suggère que le Rwanda ne participe pas non plus aux concours de dessins
pour enfant pour des raisons financières et manque de temps de prépa-
ration suffisante. Pour témoigner notre soutien pour la célébration
du 25ème anniversaire de l'OUA, nous nous proposons d'organiser un
tournoi triangulaire entre les 4 meilleures équipes du classement
au championnat national 1987-1988.

Veuillez agréer, Monsieur le
Ministre, l'assurance ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION

B. P. 179 KIGALI

Kigali, le 20 JAN. 1988.

No 370 /16.02.20(b)/AP/OR

Réf. :

A traiter par	D GSL
Date entrée	21/2/88
N° Classification	961/17.08

Annexe :

Objet :

Célébration du 25ème
anniversaire de l'OUA.

Sé Général
Monsieur le Ministre de la Jeunesse

et au Mouvement Coopératif
Vérité
KIGALI

25/2/88

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre n°4041/15.08.01 du 25 novembre 1987 relative à l'objet mis en marge pour vous faire part de mes considérations sur les propositions qui y sont contenues.

J'aimerais tout d'abord vous signaler que le budget de l'OUA pour la célébration du 25ème anniversaire de l'Organisation ne prévoit pas de prise en charge des frais relatifs aux activités qui seront organisées au niveau national.

Concernant les dépenses afférentes à l'organisation d'un tournoi de football, le rapport de la première réunion du Comité de l'OUA chargé des préparatifs précise que: "les frais de transport et de séjour des deux équipes finalistes seront à la charge de leurs pays respectifs. Les recettes des tournois dans les pays membres, et à la finale à Addis-Abéba, seront remises à l'OUA pour aider les mouvements de libération".

Je pense dès lors que dans ce contexte précis et compte tenu de l'importance des dépenses que vous avez si justement signalée, il serait plus avisé de ne pas s'empresser de participer à ce tournoi, dans la mesure où la participation de l'équipe rwandaise ne pourrait pas être assumée par le budget national.

Quant au concours de dessins d'enfants, il y a lieu de préciser que l'âge maximum est fixé à 15 ans, et que la date limite pour la présentation au Secrétariat Général de l'OUA des trois meilleurs dessins retenus au niveau national a été reculée au 31 mars 1988.

..../....

Outre que les frais afférents audit concours sont à charge des pays membres participants, je doute que le délai ainsi imparti soit suffisant pour l'organisation optimale d'une telle activité, sans parler de son but final qui est somme toute très restreint.

Aussi, suite à ces considérations faisant état des difficultés financières inhérentes à la réalisation des deux activités précitées, je suis d'avis qu'il faudrait renoncer à la programmation de celles-ci et envisager plutôt des activités facilement réalisables telles que les tournois sportifs et universitaires qui seraient alors organisés dans le cadre de la célébration du 25ème anniversaire de l'OUA.

Pour ces derniers, je suggérerais même d'envisager une concertation au niveau sous-régional (CEPGL ou OBK) pour examiner la possibilité d'échanges sportifs peu coûteux qui auraient l'avantage d'amplifier la célébration dudit anniversaire.

Fr. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.-

